



**Après les manifestations contre la Réforme de l'aide juridictionnelle,
la répression et l'intimidation :
plainte de policiers contre deux avocats
pour rébellion et dénonciation calomnieuse !**

Le 22 octobre 2015, 250 avocats manifestaient devant le Palais de Justice de Toulouse pour exprimer leur désaccord sur la réforme de l'aide juridictionnelle proposée par le Garde des Sceaux.

Les avocats du barreau de Toulouse avaient décidé en assemblée générale une grève générale et le blocage du palais de justice entre 14 heures et 16 heures. Suite à ce blocage, le camion cellulaire de la pénitencière n'avait pas pu pénétrer dans les geôles du palais de justice.

Comme à Lille quelques jours avant, la seule réponse des pouvoirs publics a été d'envoyer les forces de l'ordre, qui n'ont pas hésité à donner des coups de matraque et à faire usage de gaz lacrymogène, sans sommations préalables et alors même que la manifestation devait se disperser à 16 heures.

Plusieurs avocats ont été blessés et ont porté plainte.

Deux d'entre eux victimes des coups de matraque, ont été entendus par l'IGPN et ont pu identifier les policiers dans le cadre de cette plainte. Ils n'ont pas eu d'informations sur les suites données à leur plainte jusqu'ici.

Ces deux avocats viennent de recevoir des convocations de l'IGPN pour être entendus : les policiers ont porté plainte contre eux pour rébellion et dénonciation calomnieuse !!

La stratégie des policiers n'est pas nouvelle. Les personnes qui déposent plainte contre les policiers se retrouvent très souvent, par un joli tour de passe-passe, mises en cause et inquiétées du seul fait d'avoir exercé leurs droits en dénonçant les pratiques policières.

Nous ne pouvons accepter ces pressions et ces intimidations à l'encontre de confrères qui n'ont fait que manifester pour défendre le service public de la justice et l'accès au droit de tous, et se sont retrouvés face à des policiers qui ont fait un usage disproportionné et illégitime de la force.

Le SAF exprime son entière solidarité avec nos confrères et camarades et exige la levée immédiate de ces mises en cause.